

Qui est concerné	Personnes <b>titulaires ou non</b> d'un Codevi ou d'un LDD
Type de logement	Logements individuels ou collectifs à usage <b>d'habitation principale ou secondaire achevée depuis au moins 2 ans</b> <b>Parties communes</b> d'une copropriété
Quels Travaux	Amélioration de la performance énergétique <b>Travaux éligibles au crédit d'impôt</b>
Conditions de ressources	Aucune
Limitations et conditions d'obtention	Plafond de versement : <b>12 000 €</b> (hors capitalisation des intérêts) Dépôt minimum : <b>15 €</b> Versements mensuels : <b>libres</b> Taux de rémunération <b>1 %</b> (depuis le 1 <sup>er</sup> août 2014) Fiscalité : <b>net d'impôts</b>
Montant du crédit/aide	-
Durée / Taux d'intérêt	Définit avec l'organisme bancaire (TAEG ~ 3,8 à 4,8 %)
Démarche	Contacteur la banque qui vous informera sur les taux d'intérêt
Particularité - Variante	Ce prêt couvre <b>tous les frais</b> (études, fourniture, l'installation)
Cumul possible ?	<b>Oui</b> , avec un éco-PTZ, les CITE
Liens utiles	<a href="http://www.francetransactions.com/epargne/Livret-developpement-durable.html">http://www.francetransactions.com/epargne/Livret-developpement-durable.html</a>